

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2020

Vote des 2 résolutions

Faites un choix parmi les propositions suivantes. A défaut, votre vote sera blanc, donc non exprimé.

Première résolution :

À la suite de l'autorisation de l'AG 2019 relative à l'acquisition de locaux à Londres, approbation de la délibération du Comité du 9 juillet 2020 décidant la création d'une société civile immobilière (SCI) en vue de l'acquisition d'une « HEC UK House ».

Oui

Non

Deuxième résolution :

Approbation de la délibération du Comité du 9 juillet 2020 décidant d'un emprunt bancaire sur 10 ans de 1,8 millions d'Euros contracté par l'Association, conformément au schéma de financement présenté, en vue de l'acquisition d'une « HEC UK House ».

Oui

Non